



organise son sixième
FESTIVAL DE LA PHOTO NATURE
aux Jardins suspendus,
en Partenariat avec la Ville du Havre
du vendredi 10 au dimanche 12 septembre 2021

REGLEMENT de la “Sélection des photos”

Photos acceptées :

Chaque auteur pourra présenter un maximum de 12 photos.

Les photos doivent impérativement concerner la nature (faune, flore, paysage, macro-photographie, photo-astronomique, sous-marines ...) ne comportant ni présence ni trace humaine.

Les photos retouchées et celles prises dans les parcs animaliers sont acceptées.

La photo doit rester naturelle. Une éventuelle retouche ne doit pas être perceptible et rester minime.

Une attention toute particulière sera apportée aux photos (de qualité) de flore et de paysage.

Dans le cas où plusieurs photos similaires sont sélectionnées, le jury se réserve le droit de n'en retenir qu'une.

Catégories :

Les photos seront réparties dans les catégories suivantes :

- 1) Faune (y compris insecte, faune sous-marine ...) FA
- 2) Flore FL
- 3) Paysages naturels (sans trace de l'homme) + photos d'astronomie ... PA

Sélection :

Les photos devront être exclusivement en haute définition, pour une impression en 40 cm x 60 cm ou

équivalent en surface (35x70 ou 50x50 autorisés) et être envoyées **entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 avril 2021** à l'adresse suivante : selection.spot.nature.2019@gmail.com en utilisant le site Internet WeTransfer (la version gratuite suffit), ou bien en confiant une clé USB contenant les fichiers à un membre du bureau de

SPOT-NATURE. L'auteur devra vérifier que son message a bien été téléchargé dans la semaine suivante faute de quoi, il renouvellera l'opération. Un formulaire est à remplir directement sur : <https://www.spotnature.fr>

Attention : Ne pas augmenter ni diminuer la définition de l'image (nombre de pixels) car cela aurait pour conséquence une dégradation de celle-ci. Il convient donc d'envoyer l'image retouchée (fichier jpg) mais sans modifier le nombre de pixels après rognage (recadrage) éventuel.

Les fichiers « image » devront **obligatoirement être nommés** de la façon suivante : **3Initiales.numéro.nom de la photo.catégorie.jpg**.

Mode d'emploi

Connectez-vous sur le site <https://www.spotnature.fr> **CONCOURS Photos individuelles**. Remplissez le formulaire avec vos coordonnées et les détails de vos photographies. A la fin de votre inscription, vous recevrez une confirmation de votre inscription avec la liste de vos photos inscrites. Il faut ensuite renommer vos photos avec les noms fournis par le bulletin d'inscription (XXX.nn.le titre de ma photo.AA.jpg), ce qui permettra le traitement de vos photos par la suite.

Pour des raisons de concordance entre la photo et le fichier **Excel** de jugement, le nom des fichiers photos envoyées par WeTransfer devra être absolument **identique** à celui **indiqué** dans le formulaire rempli sur le site (il est conseillé d'utiliser la fonction "copier-coller" pour éviter toute erreur). En cas de non-respect de cette consigne, la ou les photos ne serai(en)t pas prises(s) en considération.

Initiales : en majuscules, au choix à partir du nom et du prénom ou autre. Ce "trigramme" identifiant, sans révéler l'identité réelle au jury, doit comporter 3 lettres majuscules différentes chaque année (pas de chiffre).

Numéro : de 01 à 12

Nom de la photo : Le titre de la photo commencera obligatoirement par une majuscule et se poursuivra par des minuscules (un peu d'humour et ou d'originalité sont bienvenus). Tous les caractères sont autorisés sauf le point ".".

Catégories : sélectionner FA pour faune ou FL pour flore ou PA pour paysage .

Exemple : **MDR.01.Belle de jour.FA.jpg**

Un comité de sélection (désigné par le CA de Spot-Nature) sélectionnera de manière anonyme les œuvres retenues pour l'exposition. Aucun candidat à la sélection ne pourra faire partie de ce comité.

Quelques jours après le jugement qui aura lieu en mai, chaque photographe sera informé de sa sélection ou de sa non-sélection. Les sélectionnés devront alors régler l'intégralité des frais dès réception de la notification. En cas de non réception du paiement 15 jours après notification, le comité de sélection est libre de proposer les emplacements à d'autres photographes. Un auteur peut informer préalablement le comité de sélection d'un nombre maximum d'œuvres à ne pas dépasser. Un palmarès sera établi par le jury. Les photos des membres du bureau du festival seront exclues du palmarès avant la délibération concernant le palmarès.

Inscription définitive et impression :

Ce n'est qu'après approbation du comité de sélection que chaque exposant devra acquitter une somme de :

➤ Dès que la sélection sera prononcée et si ce n'est pas déjà fait, une adhésion de **10€** (au moins) est à verser par virement. Préciser "nom prénom adh 2021" dans le libellé du virement.

➤ **35 €** par photo exposée (tarif inchangé)

L'impression sera confiée à un laboratoire spécialisé selon les modalités définies ci-dessus. La société

Créapolis Le Havre (<http://www.phox.fr/magasins/LE-HAVRE/CREAPOLIS.html>) a ainsi consenti un rabais important pour devenir le sponsor officiel du festival et nous l'en remercions. Il lui est impossible de proposer un tel prix en dehors des photos imprimées pour le festival. C'est donc une réelle opportunité pour les exposants de réaliser des tirages de **cette** qualité à un coût aussi réduit. Les exposants restent propriétaires des tirages. Dès notification par mail de sa sélection, l'exposant devra s'acquitter de la somme correspondant au coût total par virement bancaire sur le compte de l'association (idem à 2019 et à 2020).

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1830 6000 7436 0963 0134 535

Code BIC (Bank Identification Code) - Code **swift**:

AGRIFRPP883

Cahier des charges des tirages :

Afin d'assurer l'uniformité de l'exposition, tous les tirages seront effectués sur papier perlé de plus de 300g/m² collé sur un dibond aluminium. Trois dimensions ont été retenues, toutes ont à peu près la même surface.

➤ 40 cm x 60 cm horizontal ou vertical (rapport 3/2) ➤ 50 cm x 50 cm carré (rapport 1/1) ➤ 35 cm x 70 cm panoramique (rapport 2/1) Aucun autre format ne sera accepté.

Aucun cadre, aucune marge, aucune signature. Seule la photographie est présente sur le tirage qui peut être en couleur ou en noir et blanc. Pas de virage (notamment pas de virage sépia).

Finalisation du dossier de candidature :

Un photographe désirant exposer doit donc suivre la démarche suivante :

- •Sélectionner ses photos et les renommer **3Initiales.numéro.Nom de la photo.FA.jpg**.
- •Envoyer ses photos **en une seule fois (aucune modification d'étant possible après envoi)** en

haute définition (sans les réduire ni les augmenter) **entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 avril 2021 (minuit)** par email à selection.spot.nature.2019@gmail.com en utilisant obligatoirement le site Internet WeTransfer (ou bien en confiant une clé USB à un membre du bureau de Spot-Nature).

Inscription sur le site spot-nature des renseignements suivants :

- ses nom et prénom,
- son numéro de téléphone mobile,
- ses adresse email et postale,
- le nombre de photos maximum qu'il souhaite exposer,
- le nombre de catalogues à prix coûtant (environ 4 €) à commander
- refus éventuel de vendre le(s) tirage(s)
- le renvoi ou non des tirages après le festival

L'adhésion n'est obligatoire qu'après notification de la sélection.

Éclairage et fond :

Il est prévu que chaque œuvre sera éclairée et placée devant un fond neutre en tissu. Les salles d'exposition seront normalement plongées dans la pénombre. **Cette année, toutes les photos seront exposées à l'intérieur contrairement à ce qui s'est fait en 2020 (décision indirectement due au covid 19).**

Montage et démontage du festival :

La mise en place des fonds noirs et des spots se fera dans la semaine précédant le festival avec la participation des membres de l'association Spot-Nature et des exposants volontaires. L'accrochage se fera les jours précédents par les membres de l'association et les volontaires. Le retrait des œuvres se fera le dimanche 12

septembre après la fermeture du festival. Aucune œuvre ne pourra être retirée pendant l'exposition, même si elle a été vendue. Les exposants s'engagent également à participer au démontage. Chaque auteur devra aussi organiser le retour de ses photos en les récupérant lui-même au démontage ou en s'arrangeant avec un autre auteur ou en **demandant par avance** le renvoi à ses frais (30 € par colis). L'association dégage toute responsabilité en cas de dégradation pendant le démontage qui est de la responsabilité des exposants.

Les photos non récupérées à la fin du festival (sauf demande par avance de renvoi) deviendront la propriété de Spot-Nature qui les utilisera dans des expos d'avant-première dans le courant de l'année.

Engagement :

Une vingtaine de personnes travaille toute l'année à la réalisation de ce festival pour le bien de chacun.

La réussite de cet événement exceptionnel est l'affaire de tous. En conséquence, la sélection d'une ou plusieurs photos entraîne non seulement l'adhésion automatique à l'association mais ainsi le fait d'être sollicité pour une mission pendant le festival pour une période d'au moins 2h30 à 3h00 au contrôle des billets, à la buvette ou aux entrées... Seront exemptés de cette tâche, les photographes ayant aussi une série auteur sélectionnée et devant donc tenir un stand ainsi que ceux ne pouvant se rendre au festival pour diverses raisons (de distance notamment). Cet engagement pourra être rempli par le conjoint ou la conjointe, ce qui donnera droit à ce(tte) dernier(e) à la gratuité pour l'entrée au festival. Il est évident que cette "contrainte" ne revêt pas de caractère obligatoire mais serait fortement appréciée par le comité d'organisation qui travaille tout l'année à la réalisation de ce festival.

Kit :

Un kit vous sera remis à l'entrée Nord. Il comprendra le badge exposant, l'invitation au vernissage pour deux personnes, les tickets repas et les catalogues (réservés et payés à l'avance), et un bon pour une boisson gratuite pour les personnes assurant un créneau de permanence (entrée, buvette ou contrôle de billets).

Repas :

Une saladerie salon de thé existe sur le lieu du festival. L'Orangerie consent une réduction aux porteurs de badges. Des repas au restaurant seront aussi prévus en soirée sur inscription (à confirmer en fonction de la situation sanitaire). Ils seront à la charge de chacun. Une auberge espagnole sera proposée le soir de l'installation si la situation sanitaire le permet.

Hébergement :

Partenariat avec une chaîne d'hôtel (Nomad hotel : voir sur le site => 15% de réduction en 2020 probablement reconduite)

Vente :

Les exposants peuvent profiter de l'exposition pour vendre leurs photos. Par souci d'uniformité et permettre la vente même en l'absence de l'auteur, le prix de vente sera le même pour toutes les photos et sera indiqué à l'entrée de l'exposition. Il est fixé à 80 €. Le prix de vente est intégralement perçu par l'exposant .

Les auteurs pourront préciser leur refus de vendre au moment de l'inscription sur le site.

Vernissage de l'exposition :

Il aura très probablement lieu le vendredi à 19h00). La présence des auteurs est fortement souhaitée, ils peuvent se faire accompagner d'une personne de leur choix (carton d'invitation à présenter obligatoirement).

(vernissage en petit comité si la situation sanitaire impose des contraintes)

Communication :

Les frais de communication sont à la charge de l'organisation. Des affiches seront à la disposition des exposants locaux. Un large partage sur les réseaux sociaux pour promouvoir cette manifestation est bien sûr l'affaire de tous, dès parution de l'affiche officielle.

Présentation des auteurs :

Chaque auteur devra, s'il veut être publié, fournir une photo de type portrait "américain" en action avec un boîtier par exemple.

Pour se présenter sur le site et la page facebook du festival, il faut envoyer un texte court (200 à 250 mots maximum) en même temps que les photos (photo obligatoire).

Cette présentation sera automatiquement relayée notre site.

Catalogue :

L'association éditera un catalogue regroupant l'ensemble des photos. Il sera en vente à son profit.

Les exposants pourront bénéficier du prix coûtant (arrondi à 4€) à la condition de commander à l'avance en précisant la quantité désirée. Pour bénéficier de ce tarif, le paiement se fera à l'avance par virement et les catalogues seront à récupérer avec votre kit à l'entrée nord à votre arrivée (**possible dès le jeudi pendant l'installation**).

Promotion du Festival et droit :

Du fait de leur participation, les auteurs autorisent le comité d'organisation à utiliser une ou plusieurs photos sélectionnées pour la promotion du Festival. Les auteurs concernés seront prévenus en temps voulu. Les photos primées pourront être imprimées pour être exposées en extérieur et proposées à d'autres festivals.

Assurance et Sécurité :

L'association s'engage à veiller avec le plus grand soin aux photos exposées. Il est à noter qu'en dehors des heures d'ouverture, le site est placé sous la surveillance d'un système de sécurité. L'organisation a contracté une assurance couvrant les coûts de remplacement des œuvres qui feraient l'objet d'une destruction totale ou partielle, d'une perte ou d'un vol. Chaque exposant désirant une garantie supplémentaire reste libre de contracter une assurance personnelle.

Annulation :

L'association se réserve le droit d'annuler cette manifestation à tout moment si des événements, indépendants de sa volonté, intervenaient et risquaient de compromettre le bon déroulement de celle-ci.

Entrée et droit d'entrée :

L'entrée se fera principalement par l'entrée Nord, rue Albert Copieux. Un droit d'entrée de 2€ (à confirmer) par jour (gratuit pour moins de 12 ans et personnes en situation de handicap) sera demandé aux visiteurs à l'entrée du festival. Les exposants seront libres d'entrer et sortir de l'exposition sans acquitter de droit d'entrée. Ils devront pour cela être porteurs du badge mis à leur disposition. Les conjoint(e)s des exposants devront acquitter leur droit d'entrée.

Vente de photos petit format :

L'association pourra tirer des photos petit format (10 cm x 15 cm ou 10 cm x 20 cm) à sa charge des œuvres exposées et comportant le nom des auteurs et les mettra en vente au seul profit de l'association.

Auteurs mineurs :

Tout participant âgé de moins de 18 ans au premier jour du salon doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer à l'exposition et au concours et accepter le présent règlement.

Financement :

Spot-Nature est à la recherche de sponsors. **Toute entreprise intéressée pour soutenir le festival financièrement ou sous forme de matériel ou de services peut contacter le président au 06 74 36 27 04.**

Une large communication sera effectuée à l'aide de leur logo respectif.

Des demandes de subvention sont également faites auprès des collectivités locales et notamment du département.

Mesures barrières :

En fonction de la situation sanitaire, Spot-Nature se réserve le droit de reproduire les mêmes mesures qu'en 2020 à savoir : sens de circulation, port du masque, maîtrise du nombre d'entrées, annulation des repas pris en commun, réduction du nombre de personnes présentes au vernissage s'il se déroule dans un espace fermé ... ou autres mesures imposées par les autorités.

Acceptation de ce règlement:

La participation à cette sélection n'empêche pas de concourir en séries auteurs. Le simple dépôt de candidature implique que l'exposant s'engage à accepter et respecter ce règlement sans aucune réserve.

Le Havre, le 7 décembre 2020

Le Comité d'organisation